

2012_A065

OBJET : Ressources - Document budgétaire - Compte Administratif 2011 - Budget Annexe de l'Aménagement

Le 31 mai 2012, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à l'espace Aixagone à Saint-Cannat, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 25 mai 2012, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales.

Etaient Présents : AGARRAT Henri – AGOPIAN Jacques – ALBERT Guy – AMAROUCHE Annie – AMIEL Michel – AREZKI Alain – BABULEAUD Jean-Pierre – BARRET Guy – BELLUCCI Angélique – BENNOUR Dahbia – BENON Charlotte – BERNARD Christine – BLAIS Jean-Paul – BONFILLON Jean – BONTHOUX Odile – BORDET André – BOULAN Michel – BOYER Michel – BRAMI Héliot – BRAMOULLÉ Gérard – BRUNET Danièle – BUCKI Jacques – BURLE Christian – CANAL Jean-Louis – CASSAN René – CHARDON Robert – CHARRIN Philippe – CHAZEAU Maurice – CHEVALIER Eric – CRISTIANI Georges – CURINIER Erick – DAGORNE Robert – DAVENNE Chantal – DE PERETTI François-Xavier – DELAVET Christian – DELOCHE Gérard – DEVESA Brigitte – DI CARO Sylvaine – DILLINGER Laurent – DUFOUR Jean-Pierre – FERAUD Jean-Claude – FERAUD Pierre – FILIPPI Claude – FOUQUET Robert – GACHON Loïc – GARCIA Daniel – GARÇON Jacques – GARNIER Eliane – GASCUEL Jean – GERACI Gérard – GERARD Jacky – GOUIRAND Daniel – GOURNES Jean-Pascal – GROSDÉMANGE Gérard – GUEZ Daniel – GUINIERI Frédéric – JAUME Emmanuelle – JONES Michèle – JOUVE Mireille – LAFON Henri – LAGIER Robert – LECLERC Jean-François – LEGIER Michel – LICCIA Marcel – LONG Danièle – MANCEL Joël – MARTIN Richard – MARTIN Régis – MATAS Henri – MOINE Anne – MOYA Patrick – NICOLAOU Jean-Claude – ORCIER Annie – PAOLI Stéphane – PATOT Gérard – PERRIN Jean-Marc – PIERRON Liliane – PIN Jacky – PIZOT Roger – POÏTOU Frédéric – PORTE Henri-Michel – RIVET-JOLIN Catherine – ROUGIER Jacques – ROUSSEL Jacques – SANGLINE Bruno – SANTAMARIA Danielle – SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre – SILVESTRE Catherine – SLISSA Monique – TAULAN Francis – TRINQUIER Noëlle – VENEL Gérard – VILLEVIEILLE Robert

Etai(en)t excusé(s) et suppléé(s) : ARNAUD Christian suppléé par HARDY Alain – MALLET Raymond suppléé par MAUNIER André – MEDVEDOWSKY Alexandre suppléé par SKRIVAN Fleur – MOUGIN Jacques suppléé par GAUSSEN René – MUSSET Alain suppléé par PLAZANET Josiane – ROVARINO Isabelle suppléée par MENGEAUD Julien – VALETA Marie-José suppléée par HAMY François

Etai(en)t excusé(es) avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L. 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales

Territoriales : BARBAT-BLANC Odile donne pouvoir à PIERRON Liliane – BAUTZMANN Marcel donne pouvoir à FILIPPI Claude – BUCCI Dominique donne pouvoir à PATOT Gérard – CIOT Jean-David donne pouvoir à CANAL Jean-Louis – DECARA Yannick donne pouvoir à TAULAN Francis – DESCLOUX Odette donne pouvoir à LICCIA Marcel – DUCATEZ-CHEVILLARD Christine donne pouvoir à CHARRIN Philippe – GALLESE Alexandre donne pouvoir à BRUNET Danièle – GROSSI Jean-Christophe donne pouvoir à CHEVALIER Eric – GUINDE André donne pouvoir à AGOPIAN Jacques – HAMARD-OULMI Nadira donne pouvoir à BABULEAUD Jean-Pierre – JOISSAINS Sophie donne pouvoir à SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre – JOISSAINS MASINI Maryse donne pouvoir à BRAMOULLÉ Gérard – LARNAUDIE Patricia donne pouvoir à BENON Charlotte – LOUIT Christian donne pouvoir à GERACI Gérard – MERGER Reine donne pouvoir à GARÇON Jacques – MERSALI Malik donne pouvoir à AGARRAT Henri – MICHEL Claude donne pouvoir à PORTE Henri-Michel – MICHEL Marie-Claude donne pouvoir à AREZKI Alain – MOHAMMEDI Amaria donne pouvoir à DI CARO Sylvaine – NELIAS Mireille donne pouvoir à SLISSA Monique – OLLIVIER Arlette donne pouvoir à FOUQUET Robert – PELLENC Roger donne pouvoir à LAFON Henri – PERRIN Jean-Claude donne pouvoir à SANGLINE Bruno – POTIE François donne pouvoir à DAGORNE Robert – RENAUDIN Michel donne pouvoir à GACHON Loïc – SAEZ Jean-Pierre donne pouvoir à CHARDON Robert – TERME Françoise donne pouvoir à PAOLI Stéphane – TONIN Victor donne pouvoir à PERRIN Jean-Marc – VEYRUNES Bernard donne pouvoir à VENEL Gérard

Etai(en)t excusé(es) sans pouvoir : BOUTILLOT Guy – CATELIN Mireille – CHORRO Jean – CONTE Marie-Ange – DEMENGE Jean – DEVAUX Pierre – DUPERREY Lucien – FENESTRAZ Martine – MAURET Jacques – MONDOLONI Jean-Claude – MORBELLI Pascale – ROUARD Alain – SUSINI Jules

Secrétaire de séance : Stéphane PAOLI

Monsieur Gérard BRAMOULLÉ donne lecture du rapport ci-joint.

CONSEIL DU 31 MAI 2012

Rapporteur : Gérard BRAMOULLÉ

Thématique : Ressources / Finances

Objet : Document budgétaire - Compte administratif 2011 - Budget Annexe de l'Aménagement
Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

Il s'agit d'approuver le Compte Administratif de l'exercice 2011 du Budget Annexe de l'Aménagement, et d'en constater la conformité avec le compte de gestion.

Exposé des motifs :

Le Conseil de Communauté, réuni sous la présidence de Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Vice-Président, délibérant sur le compte administratif du Budget Annexe de l'Aménagement pour l'exercice 2011 adressé par Madame Maryse JOISSAINS-MASINI, Président de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix, après s'être fait présenter le budget primitif, et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

- Lui **donne acte** de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

EXECUTION DU BUDGET 2011			INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
RECETTES	PREVISIONS TOTALES		2 306 420,00	3 038 840,00	5 345 260,00
	<i>Titres de l'exercice</i>	A	2 074 521,56	2 699 629,36	4 774 150,92
	<i>Dont Rattachement à l'exercice</i>	B	0,00		
	TITRES REALISES	C=A	2 074 521,56	2 699 629,36	4 774 150,92
DEPENSES	PREVISIONS TOTALES		2 306 420,00	3 038 840,00	5 345 260,00
	<i>Mandats de l'exercice</i>	D	2 074 521,56	2 699 629,36	4 774 150,92
	<i>Dont Rattachements à l'exercice</i>	E			
	MANDATS REALISES	F=D	2 074 521,56	2 699 629,36	4 774 150,92
RESULTAT 2011	solde exécution brut	G=C-F	0,00	0,00	0,00
RESULTAT CLOTURE EXERCICE PRECEDENT		H	0,00	0,00	0,00
PART AFFECTE A L'INVESTISSEMENT		I			
RESULTAT DE CLOTURE 2011		J=G+H-I	0,00	0,00	0,00

- **Constate** les identités de valeur avec les indications de valeur du compte de gestion, résumé ci-après :

COMPTE DE GESTION 2011			INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
	PREVISIONS TOTALES		2 306 420,00	3 038 840,00	5 345 260,00
	RECETTES NETTES	A	2 074 521,56	2 699 629,36	4 774 150,92
DEPENSES	PREVISIONS TOTALES		2 306 420,00	3 038 840,00	5 345 260,00
	DEPENSES NETTES	B	2 074 521,56	2 699 629,36	4 774 150,92
RESULTAT DE L'EXERCICE 2011		C=A-B	0,00	0,00	0,00
RESULTAT CLOTURE EXERCICE PRECEDENT		D	0,00	0,00	0,00
PART AFFECTE A L'INVESTISSEMENT		E			
RESULTAT DE CLOTURE 2011		F=C+D-E	0,00	0,00	0,00

- Il est à noter que les réalisations se sont effectuées en 2011, de la manière suivante :

			INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
RECETTES	Prévisions totales		2 306 420,00	3 038 840,00	5 345 260,00
	<i>Titres réalisés</i>		2 074 521,56	2 699 629,36	4 774 150,92
			90 %	89 %	89 %
En % des prévisions					
DEPENSES	Prévisions totales		2 306 420,00	3 038 840,00	5 345 260,00
	<i>mandats réalisées</i>		2 074 521,56	2 699 629,36	4 774 150,92
			90 %	89 %	89 %
En % des prévisions					

Visas :

VU l'exposé des motifs,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2121-31

VU l'avis du Bureau communautaire du 10 mai 2012 ;

VU l'avis de la commission des finances du 17 avril 2012

Dispositif :

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir

- **APPROUVER** et déclarer tenues pour lues les annexes au présent compte administratif du Budget Annexe de l'Aménagement de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix.

OBJET : Ressources - Document budgétaire - Compte Administratif 2011 - Budget Annexe de l'Aménagement

Vote sur le rapport

Inscrits	144
Votants	131
Abstentions	0
Blancs et nuls	0
Suffrages exprimés	130
Majorité absolue	66
Pour	130
Contre	0
Ne prennent pas part au vote	1

Ne prend pas part au vote :

Maryse JOISSAINS MASINI

Etai(en)t présent(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t présent(s) et se sont abstenus :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et se sont abstenus :

Néant

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté adopte à l'unanimité le rapport ci-joint et le transforme en délibération.

Ont signé le Président et les membres du Conseil présents

Maryse JOISSAINS MASINI

07 JUIN 2012

